

AVIS PUBLIC



CHANGEMENT DE DATE - SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2023

Avis public est par la présente donné aux personnes intéressées de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal peut décider qu'une séance ordinaire se tiendra à un autre moment que celui fixé au calendrier adopté.

Attendu qu'à des fins pratiques quant à l'organisation des disponibilités des membres, la date de la séance soit devancée.

En conséquence :

Prenez avis que la séance du lundi 7 août 2023 sera devancée au lundi 31 juillet 2023 à 19h30.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
Le 9 juin 2023

Avis numéro : 2023-165

Martin Leith
Greffière trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Martin Leith, greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Chapelle (45, rue de la Martre)
8. Site web de la Municipalité

le 9 juin 2023, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 9 juin 2023.



Martin Leith
Greffier-trésorier